

Date	Lieu	Présents	Nb. votants
6 Novembre 2013	Belleu	I. Teirlynk ; F. Praud ; L.Chevalier	
		Présents (non votants)	
		V.Lefrant	
Heure Convocation	Durée réunion	Invités	
18h30	1h35		
Heure début	Heure fin	Excusés	
18h40	20h15		

Ordre du jour

1. Point début de saison cyclo-cross 2013-2014
2. Problème de doubles engagements sur les épreuves
3. Championnat de l'Aisne 2013-2014
4. Licences 2014 et correspondance des catégories jeunes

I - PARTIE 1

1 - Point sur le début de saison

La CTD note une franche baisse du niveau de fréquentation des épreuves axonnaises. La réflexion de la CTD s'est portée sur l'incertitude de l'organisation du challenge régional cette saison, sur le fait que la saison route finisse de plus en plus tard et que les licenciés ufolep ne puissent pas courir 2 saisons sans interruption et, enfin, sur le manque de diversité des organisations : en effet, seuls 3 clubs organisent sur les 3 premiers mois de la saison.

La CTD réfléchi à un moyen de motivation pour l'an prochain avec la mise en place d'un challenge départemental et la remise en place du quota de courses à effectuer avant le championnat départemental.

La CTD déplore également le manque de participants à la belle épreuve par étapes de Guise (organisation irréprochable malgré la météo). Certains coureurs inscrits ne se sont pas déplacés sans même en prévenir l'organisateur. Ce manque de civilité est à éviter dorénavant.

2 - Problème de double engagement sur les épreuves

Les organisateurs et la CTD regrettent que des licenciés s'inscrivent aux épreuves via internet mais ne les honorent pas.

La CTD rappelle également, conformément au règlement national, qu'il est interdit de s'engager sur 2 épreuves différentes le même jour au même moment. La sanction peut être d'un avertissement et d'une convocation en comité disciplinaire en cas de récidive.

Amis coureurs, merci de prévenir les organisateurs si vous ne pouvez pas honorer votre inscription.

3 - Championnat départemental 2013-2014

Le CCPasly annonce que le lieu d'organisation a dû être modifié. En raison de travaux de déboisement, le championnat de l'Aisne ne pourra pas avoir lieu à Fère en Tardenois. Il se déroulera sur le circuit de l'Oppidum à Pasly le 22 Décembre 2013.

Tous les coureurs candidats à la participation aux championnats nationaux de Mennecy en Février 2014 doivent rendre leur fiche de candidature remplie ce jour là à Mr Fabrice Praud.

4 - Suivi des licences 2014

Tout licencié, y compris les jeunes minimes et cadets doivent se présenter sur les épreuves avec leur licence 2014.

Les organisateurs doivent se baser sur les catégories des licences 2014.

La CTD rappelle qu'il est important que les licenciés et club soient sérieux pour respecter la période de demande de licence et carton. Il y a eu encore beaucoup de « débordement » cette année et biensûr les derniers coureurs à demander leur licence et carton étaient les plus pressés. Mesdames, Messieurs, pensez à renouveler vos licences dès le 1^{er} Septembre !!!

II - QUESTIONS DIVERSES

La CTD rappelle qu'un licencié FFC 3^{ème} caté < 50point ne peut obtenir une licence ufolep la saison suivante qu'à partir du 1^{er} Janvier seulement s'il est rétrogradé en pass'open ou s'il ne reprend pas de licence FFC, la CDT tiendra compte de la réglementation nationale pour la délivrance du carton.

La CDT demande le retour du carton concernant le coureur DALSKY Christopher (étant licencié FFC jusqu'au 31 Décembre 2013)

Lecture du mail de Mr Massiaux concernant le coureur Heymans Florian, d'AOS Courmelles en ufolep.
Réponse : Lors de l'épreuve du 26.10.2013, ce coureur s'est bien engagé sur place avec sa licence FFC en catégorie FFC et a donc pu porter les équipements cyclistes de son club d'appartenance. La modification informatique (étant reprise sur le fichier informatique de la 1^{ère} manche) n'a pas été faite de suite mais a été rectifiée dans la même semaine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La Prochaine réunion se tiendra le

Le Responsable GSA,
Fabrice PRAUD

L'Elu en charge de l'activité,
Vincent LEFRANT

Le secrétaire général de la CTD,
Laurent CHEVALIER